



**Syndicat
CGT
Renault Cléon**

cgt.renault.cleon@wanadoo.fr
cgt.cleon@renault.com
fax: 01 76 86 78 40

**Accord de compétitivité:
Appel à la grève
aujourd'hui
jeudi 5 janvier.**

Site CGT Cléon: cgtrenaultcleon.fr

Jeudi 5 janvier 2017

La CGT s'adresse aux salariés de Cléon mais également à la population : l'accord de compétitivité que la direction tente d'imposer chez Renault n'a rien à voir avec la description qui en est faite dans les médias. La réalité c'est : **blocage des salaires, travail obligatoire le soir et le samedi, avec un délai de prévenance de 2 jours, suppression de 5000 emplois d'intérimaires (10 000 actuellement sur le groupe), plus 4500 départs prévus pour seulement 3600 embauches, augmentation de la productivité avec dégradation des conditions de travail...etc..**

La CGT a fait des propositions, la direction n'entend rien !!

Nous savons qu'une majorité de salariés est opposée à l'accord d'hypercompétitivité. Nous devons l'affirmer haut et fort : **En l'état, aucun syndicat ne doit signer cet accord.**

Explosion des bénéficiaires, actionnaires et dirigeants qui se goinfrent (+ 88% de rémunération en 3 ans)...

- Pas question d'accepter une nouvelle dégradation de nos conditions de travail.

Aujourd'hui, jeudi 5 janvier, dernière «relecture» de l'accord de compétitivité avant mise à signature.

La CGT appelle les salariés à se mettre en grève 2 heures minimum et à se rendre sur les piquets de grève à P1, entrée principale.

Aucun syndicat ne doit signer cet accord tant que la direction ne sera pas revenue sur :

Les heures supplémentaires obligatoires, 1H par jour, possibles 8 séances par mois et 50 par an par salarié, avec un délai de prévenance de 2 jours.

Les samedis obligatoires avec un délai de prévenance de 2 jours.

Les compteurs CTC découpés à la demi-journée et la flexibilité à outrance que cela va engendrer. En cas d'arrêt de chaîne, pour panne, manque pièce...ce sera «retour à la maison»...avec rattrapage le samedi suivant, ou le soir.

Les pertes de salaire pour les intérimaires, on n'en veut pas. En fin de contrat, pour les intérimaires, la paye des intérimaires sera amputée du nombre de jours CTC négatifs

Avec la suppression des DA, toute une catégorie de salariés, en âge de partir, ont bien compris qu'ils en reprennent pour 3 ans minimum, voire plus, si comme l'annoncent certains, l'âge légal de la retraite est repoussé à 65 ans !!

Plus de 50% des intérimaires au chômage, on n'en veut pas. La direction a prévu de supprimer «au minimum 50% des intérimaires» en gagnant en productivité.

Les gains de productivité, de 45%, revendiqués par la direction, vont avoir des conséquences catastrophiques sur les conditions de travail de salariés. La direction a pour objectif de passer de 64 véhicules par an par salarié à 90 !!

Les 3600 embauches annoncées ne compenseront même pas les 4500 départs prévus, alors qu'il y a 10 000 intérimaires sur le groupe: il faut embaucher massivement

Et bien d'autres «réjouissances encore»...

Tous en grève aujourd'hui, obligeons la direction à ré-ouvrir les négociations et à revoir sa copie !!